

COTEKA GLUE LIQUIDE
Remplace la version : 22-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018
Numéro de révision 2

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit COTEKA GLUE LIQUIDE
Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Ce produit est un adhésif à base de cyanoacrylate.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
Immeuble "Le Jade"
253 Avenue du President Wilson
93211 La Plaine Saint Denis
France
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Contient : 2-Cyanoacrylate déthyle



Mention d'avertissement
ATTENTION

Fiche de données de sécurité

COTEKA GLUE LIQUIDE
Remplace la version : 22-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018
Numéro de révision 2

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Dispositions spéciales concernant l'étiquetage de certains mélanges

EUH202 - Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation
P102 - Tenir hors de portée des enfants
P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

2.3. Autres dangers

Dangers généraux

Aucune information disponible.

Évaluation PBT et vPvB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) ou pour être très persistantes ou très bioaccumulables (vPvB)

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Mélange

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
2-Cyanoacrylate déthyle	230-391-5	7085-85-0	80 - 100	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335)	STOT SE 3 :: C>=10%	01-2119527766-29 -XXXX
1,4-Dihydroxybenzène	204-617-8	123-31-9	0.01 - < 0.1	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Muta. 2 (H341) Carc. 2 (H351) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)		01-2119524016-51 -XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

3.2. Mélanges

Fiche de données de sécurité

COTEKA GLUE LIQUIDE
Remplace la version : 22-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018
Numéro de révision 2

Sans objet

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Contact cutané	Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Ne pas tirer sur la peau collée.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières ouvertes et consulter un médecin. Ne pas forcer l'ouverture des yeux ou des éventuelles zones de peau collées.
Ingestion	En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éviter tout contact avec la peau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.
-----------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Les tissus qui sont collés les uns aux autres par accident ne devraient jamais être enlevés chirurgicalement. En effet, même en l'absence de traitement spécial, c'est une question de temps avant que la colle cyanoacrylate se sépare de la peau, des yeux ou de la muqueuse buccale suite à l'effet de l'humidité, de la sueur, des larmes ou de la salive. L'effet peut être soutenu par l'eau et du savon et / ou l'utilisation de lotion pour la peau grasse ou de l'huile de protection.
-----------------	---

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse résistant à l'alcool. Poudre d'extinction. Jet d'eau ou brouillard d'eau.

Moyens d'extinction déconseillés

Jet d'eau puissant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs toxiques/corrosifs. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes d'azote (NO_x).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Porter un appareil respiratoire autonome. Ne pas laisser les eaux de ruissellement de lutte contre l'incendie pénétrer les égouts ou les cours d'eau.

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fiche de données de sécurité

COTEKA GLUE LIQUIDE
Remplace la version : 22-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018
Numéro de révision 2

Mesures de protection individuelles

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13).

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Endiguer.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mesures de prévention des incendies. Aucune mesure spécifique n'est nécessaire.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir hors de portée des enfants. Stocker à une température ne dépassant pas .?1 °C/ .?2 °F.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Adhésifs. Respecter la fiche de données techniques.

Autres informations

Recommandation(s). Respecter la fiche de données techniques.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité

COTEKA GLUE LIQUIDE
Remplace la version : 22-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018
Numéro de révision 2

(PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374. Utilisation recommandée : Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Délai de rupture.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Couleur Incolore
Odeur Âcre
Seuil olfactif Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
pH	Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible
Point / intervalle d'ébullition	> 200 °C / 392 °F
Point d'éclair	80 °C / 176 °F
Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité relative	Aucune information disponible
Hydrosolubilité	Aucune information disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Limites d'explosivité	Aucune information disponible
Supérieure	Aucune information disponible
Inférieure	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	Aucune information disponible

Remarques • Méthode

Sans objet pour les liquides

Viscosité dynamique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité

COTEKA GLUE LIQUIDE
Remplace la version : 22-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018
Numéro de révision 2

Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en solvant (%)	Aucune information disponible
Teneur en matière sèche (%)	Aucune information disponible
Densité	1.07 g/cm ³
Densité apparente	Aucune donnée disponible
Teneur en COV (%)	

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Le produit durcit avec l'humidité.

10.2. Stabilité chimique

Une polymérisation peut se produire. Ne pas exposer à une température supérieure à 25 °C/77 °F.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) connu(e).

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu si manipulé selon les instructions.

10.5. Matières incompatibles

Réaction exothermique avec: Eau. Agents comburants forts. Bases. Amines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune sous utilisation normale et des conditions de stockage recommandées.

Voir Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Aucune information ni donnée spécifique au produit et relative à cet effet toxicologique (sur la santé) n'est disponible.

Inhalation	Aucune donnée disponible.
Contact oculaire	Irritant oculaire sévère.
Contact cutané	Irritant pour la peau.
Ingestion	Aucune donnée disponible.
Sensibilisation	Aucun(e) connu(e).

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Effet irritant cutané.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet irritant oculaire.

Fiche de données de sécurité

COTEKA GLUE LIQUIDE
Remplace la version : 22-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018
Numéro de révision 2

Sensibilisation	Sans objet.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Sans objet.
Cancérogénicité	Sans objet.
Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible.
Danger par aspiration	Sans objet.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH mg/kg

Informations sur les composants

Données relatives à la toxicité Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
2-Cyanoacrylate déthyle 7085-85-0	> 5000 mg/kg (Rat) OECD 401	>2000 mg/Kg (Rabbit) OECD 402	< 21.1 mg/L (Rat) 1 h

Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité La classification est présentée en section 2 de la présente FDS

Informations sur les composants

Les résultats obtenus pour le ou les composants incluent

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés	Facteur M
1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9	EC50 120 h = 13.5 mg/L (Desmodesmus subspicatus) EC50 72 h = 0.335 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50 96 h = 0.044 mg/L (Oncorhynchus mykiss flow-through)	EC50 48 h = 0.29 mg/L (Daphnia magna)	10

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

Coefficient de partage Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Fiche de données de sécurité

COTEKA GLUE LIQUIDE
Remplace la version : 22-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018
Numéro de révision 2

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). ou pour être très persistantes ou très bioaccumulables (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits non utilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Catalogue européen des déchets	08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

14.1 ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Np
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

OACI (aérien)

14.1 ONU/n° d'identification	UN3334
14.2 Nom d'expédition	Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a (2-Cyanoacrylate déthyle)

Fiche de données de sécurité

COTEKA GLUE LIQUIDE
Remplace la version : 22-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018
Numéro de révision 2

14.3 Classe de danger	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3334, Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a (2-Cyanoacrylate déthyle), 9, III
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	A27

IATA

14.1 ONU/n° d'identification	UN3334
14.2 Nom d'expédition	Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a (2-Cyanoacrylate déthyle)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3334, Liquide réglementé pour l'aviation, n.s.a (2-Cyanoacrylate déthyle), 9, III
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	A27
Quantité limitée (LQ)	30 kg G
Code ERG	9A

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1\%$ (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Fiche de données de sécurité

COTEKA GLUE LIQUIDE
Remplace la version : 22-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018
Numéro de révision 2

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
2-Cyanoacrylate déthyle 7085-85-0	RG 66
1,4-Dihydroxybenzène 123-31-9	RG 65

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun(e)

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H351 - Susceptible de provoquer le cancer
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H315 - Provoque une irritation cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »
PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
STOT (RE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT (SE): Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique
EWC: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 19-juin-2018

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour: 3, 14.

Conseil en matière de formation Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requis par la loi

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la

Fiche de données de sécurité

COTEKA GLUE LIQUIDE
Remplace la version : 22-janv.-2016

Date de révision 19-juin-2018
Numéro de révision 2

substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité